

Nom commercial: Macrogolum 6000 pulvis

Numéro de la matière: 265860

Version: 4 / CH

Date de révision: 12.09.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 12.09.23

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Macrogolum 6000 pulvis

N° d'article 26586000

Identification de substance / produit

CAS-Nr. 25322-68-3

INCI PEG-150

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits cosmétique, Production de produits pharmaceutique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Information de produit volontaire conformément au format de données de sécurité

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Conformément au Règlement (CE) 1272/2008, le produit ne doit pas être impérativement étiqueté.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT. La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme. Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

Autres ingrédients ***

Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)

No. CAS 25322-68-3

No. EINECS 500-038-2

Concentration

>= 95 %

Nom commercial: Macrogolum 6000 pulvis

Numéro de la matière: 265860

Version: 4 / CH

Date de révision: 12.09.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 12.09.23

Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas de contact avec la peau

En cas de contact avec la peau, laver à l'eau.

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.

En cas d'ingestion

Aucune mesure particulière nécessaire.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Eau pulvérisée, Mousse, Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélangeEn cas d'incendie, dégagement de gaz de combustion dangereux; Oxyde de carbone (CO); Dioxyde de carbone (CO₂)**5.3. Conseils aux pompiers****Equipements spéciaux pour la protection des intervenants**

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter équipement de protection

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Aucune mesure particulière si utilisation appropriée.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Le produit est capable d'explosion de poussière.

Nom commercial: Macrogolum 6000 pulvis

Numéro de la matière: 265860

Version: 4 / CH

Date de révision: 12.09.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 12.09.23

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Température de stockage recommandée

Valeur	10	-	25	°C
--------	----	---	----	----

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec et frais.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles
Classe de stockage (Suisse)	NG	Autres substances dangereuses solides sans classification/étiquetage dangereux

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver à une température ne dépassant pas 30 °C.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition

Hydroxypropyl(oxyéthylène)

Liste	SUVA
Type	MAK
Valeur	500 mg/m ³

Groupe du risque pendant la grossesse: S; Remarque: SSc; KG

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)

Hydroxypropyl(oxyéthylène)

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	66.667	mg/kg/d

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	117.544	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	28.986	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	33.333	mg/kg/d

Nom commercial: Macrogolum 6000 pulvis

Numéro de la matière: 265860

Version: 4 / CH

Date de révision: 12.09.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 12.09.23

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	16.667	mg/kg/d

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0.016	mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition**Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques. Ne pas respirer les poussières. Conserver à l'écart des aliments, boissons et alimentaires animales.

Protection respiratoire - Note

Lors d'exposition intensive et prolongée utiliser appareil de protection respiratoire autonome. Demi-masque filtrant les particules, filtre P2

Protection des mains

Gants résistant aux produits chimiques
Matériau approprié Gants / résistant à les produits chimiques

Protection des yeux

Lunettes de protection

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État de la matière	Poudre
Couleur	blanc
Odeur	inodore

Point de congélation

Valeur	55	à	60	°C
méthode	European Pharmacopoeia / 2.2.18			

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque non déterminé

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque Non applicable

Point d'éclair

Valeur	270	°C
méthode	DIN 51376	

Température d'inflammabilité

Valeur	> 320	°C
--------	-------	----

valeur pH

Valeur	5	à	7
Concentration/H ₂ O	100	g/l	
température	20	°C	

Nom commercial: Macrogolum 6000 pulvis

Numéro de la matière: 265860

Version: 4 / CH

Date de révision: 12.09.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 12.09.23

méthode DIN 19268

Viscosité**dynamique**Valeur 220 à 275 mPa.s
température 20 °C

méthode DIN 53019

Remarque dissolution aqueuse 50%

cinématiqueValeur 200 à 250 mm²/s
température 20 °C

méthode DIN 51562

Remarque dissolution aqueuse 50%

solubilité(s)

Remarque non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

pOW < -1

Pression de vapeurValeur < 0.01 mbar
température 20 °C**Densité et/ou densité relative**Valeur env. 1.2 g/cm³
température 20 °C
méthode DIN 51757**9.2. Autres informations****Hydrosolubilité**Valeur env. 500 g/l
température 20 °C**Propriétés comburantes**

évaluation Aucun(e) n'est connu(e).

Masse volumique apparenteValeur 400 à 500 kg/m³**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité****10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

La chaleur. Flammes. Etincelles

10.5. Matières incompatibles

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produit de décomposition dangereux connu si les prescriptions de manipulations sont respectées.

Nom commercial: Macrogolum 6000 pulvis

Numéro de la matière: 265860

Version: 4 / CH

Date de révision: 12.09.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 12.09.23

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)

Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)

Espèces	rat		
DL50	>	2000	mg/kg

Toxicité aiguë par pénétration cutanée (Composants)

Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)

Remarque	Ne pas documenté.
----------	-------------------

Toxicité aiguë par inhalation (Composants)

Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)

Remarque	Ne pas documenté.
----------	-------------------

Corrosion/irritation cutanée (Composants)

Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)

évaluation	Non irritant
------------	--------------

lésions oculaires graves/irritation oculaire (Composants)

Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)

évaluation	Non irritant
------------	--------------

Sensibilisation (Composants)

Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)

Remarque	Aucune effect de sensibilisation connu.
----------	---

Mutagénicité (Composants)

Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)

évaluation	Pas d'activité mutagène, au vu de test Ames.
------------	--

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez l'homme.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité pour les poissons (Composants)

Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)

Espèces	cyprins dorés (Leuciscus idus)		
CL 50	>	10	g/l
Durée d'exposition		48	h
méthode		DIN 38412 T.15	

Toxicité pour les daphnies (Composants)

Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)

Remarque	Aucun données connues.
----------	------------------------

Toxicité pour les bactéries

CE50	>	1.000	mg/l
Durée d'exposition		3	h
méthode		OECD 209	

Nom commercial: Macrogolum 6000 pulvis

Numéro de la matière: 265860

Version: 4 / CH

Date de révision: 12.09.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 12.09.23

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)**

CE 0	>	12.5		mg/l
Durée d'exposition		3	h	
méthode		OECD 209		

Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)

Espèces		boue activée		
CE50	>	1000		mg/l
Durée d'exposition		3	h	
méthode		OECD 209		

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité (Composants)****Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)**

Valeur	>	80		%
Durée de l'essai		28	d	
évaluation		Facilement biodégradable		
méthode		OECD 301		

Demande Chimique en Oxygène (DCO) (Composants)**Hydrohydroxypoly(oxyéthylène)**

Valeur		1740		mg/g
méthode		DIN 38409 partie 41		

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**

pOW	<	-1		
-----	---	----	--	--

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Résultats des évaluations PBT et vPvB**

La substance ne répond pas aux critères de classification PBT.
La substance ne répond pas aux critères de classification vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement**

Cette substance n'a pas de propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non ciblés.

12.7. Autres effets néfastes**Indications générales**

N'est disponible

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Compte tenu de la réglementation sur les déchets spéciaux, le produit doit être transporté sur une décharge agréée ou dans une installation d'incinération agréée.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Nom commercial: Macrogolum 6000 pulvis

Numéro de la matière: 265860

Version: 4 / CH

Date de révision: 12.09.2023

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 12.09.23

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Classe de contamination de l'eau (Allemagne)

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 1

Remarque classe de danger pour le milieu aquatique dérivée (WGK, Allemagne) conformément à l'annexe 1, point 5.2 du Règlement sur les installations manipulant des substances nocives pour les eaux (AwSV, Allemagne).

Autres réglementations

VDI 2263 "Staubbrände und Staubexplosionen; Gefahren, Beurteilung, Schutzmassnahmen" (RFA).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.